

LE JOUR, 1951
27 FÉVRIER 1951

PARTIR C'EST MOURIR

La grave question de l'émigration libanaise, nous l'abordons ce matin avec le souci qu'elle appelle.

Il ne s'agit plus de l'émigration du passé, mais de celle du présent et de l'avenir. Que plus de Libanais vivent, en ce milieu du siècle, dans les Amériques que dans le pays où leurs pères sont nés, c'est un fait que chacun se redit et commente. Mais ce qui fut inévitable ou légitime autrefois, on ne saurait le tenir pour tel aujourd'hui.

Il y aura toujours des Libanais qui aspireront à courir les terres après les mers ; il ne faut pas que leur nombre soit si grand qu'il dépeuple ce pays et ruine ses forces et ses espérances.

Pendant que des foules immenses immigreront en Israël : huit cents hommes par jour en moyenne, le Libanais émigre, il s'en va. Des milliers de jeunes hommes, de jeunes bras s'éloignent chaque année de nos campagnes et de nos rivages. Après le bateau, voilà l'avion qui les emporte. On les voit se presser au seuil des chancelleries des pays "lointains". Nous en avons vus par grappes, pendus aux escaliers des services consulaires attendant que les portes s'ouvrent. Ils partent cherchant des lieux plus propices au travail et qui promettent un avenir plus clément.

Les Libanais qui s'en vont, ce sont et ce seront toujours les plus hardis, les plus déterminés, les mieux armés selon la biologie. Mais quelles paroles entendent-ils qui les empêcheraient de partir ? Quel effort est donc fait pour que cette jeunesse nous reste et pour que nos villages ne meurent pas ?

Ces départs, s'ils sont dans une certaine mesure dans la nature des choses, il faut en ralentir la marche si l'on ne veut pas mettre la nation en péril. Ce pays ne fait pas des enfants pour qu'ils désertent, tenant pour ingrat le ciel le plus doux de l'univers.

La Syrie vient d'interdire l'émigration ou du moins de la contrôler sévèrement. Les procédés d'interdiction et de contrôle ne sont pas à recommander au Liban sans quelques réserves. Ils ne vaudraient ici que ce que valent les contraintes et les obstacles. Ce n'est pas un effort négatif qui nous sauvera. C'est un travail actif, une entreprise de la parole humaine sur le cœur qui bat ; c'est un plan de travail et une mobilisation des ressources de toute sorte. C'est d'une certaine façon ce qui se fait avec persévérance en Israël et dans des conditions dix fois plus dures et méritoires.

On mettra un frein aux départs quand on limitera les déceptions et les regrets ; quand l'homme désœuvré verra s'ouvrir devant lui, dans l'Etat, quelque porte compréhensive et accueillante. C'est tout juste si on n'encourage pas ici la mentalité migratrice par l'absence de tout secours de l'intelligence et du cœur.

Voilà donc un grand problème moral qui se pose après quelques autres ; un grand problème matériel aussi, mais qu'on ne résoudra qu'avec une autre psychologie et d'autres moyens de gouvernement.

La question est vitale. Une réponse raisonnable viendra-t-elle et d'où ?

N.B. : J'ai reçu deux lettres fort intéressantes l'une du 20 février, l'autre du 21, de correspondants distincts, au sujet du voisinage et de la progression d'Israël ; je les remercie l'un et l'autre.